

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 448

2 mars 2009

SOMMAIRE

Adinvest II (Luxembourg) Management S.à.r.l.	21497	Elipse Development S.A.	21488
Alius S.A.	21499	Emmetex S.A.	21500
Area Finance S.A.	21503	European Business Air Charter	21486
Arfil S.A.	21503	Evidence S.A.	21479
ARK S.A.	21502	Fairhomes (Deutsche) S.à r.l.	21493
Atimate S.A.	21494	Fairhomes (Luxembourg) S. à r.l.	21460
BDC Broadband Data Communication S.A.	21501	Fairhomes (Zentrum) S.à r.l.	21493
Bene Investments S.A.	21503	Fantuzzi Industries S.à r.l.	21496
Biella S.A.	21488	Fidcorp S.à r.l.	21479
Blackpool Holding S.à r.l.	21465	Fidelity International Real Estate Fund General Partner S.à r.l.	21461
Camelia Participations S.A.	21495	FMP Italy S.à r.l.	21463
Cam.Fin S.A.	21500	Focus Investment	21501
Canaletto S.A.	21502	Fontika Soparfi S.A.	21497
Capital International All Countries Fund Management Company S.A.	21459	Friday Street Mezzanine I S.à r.l.	21463
Capital International Kokusai Fund Management Company S.A.	21493	Giorgione Holding S.A.	21496
Capital International Nippon Fund Management Company S.A.	21460	Grey Stoke	21464
Carrelages Wedekind S.A.	21492	IKE Investments S.A.	21492
Cassiopeia Holding Sàrl	21460	Immobiliare Magnolia S.A.	21496
Cecofin S.A.	21501	Interbusiness Europe Management S.A.	21485
Centaurus S.à.r.l.	21499	Jap S.A.	21499
Chimera S.A.	21502	Key Energy Services Luxembourg II S. à r.l.	21494
CIKK Fund Management Company S.A.	21493	Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l.	21491
CIN S.A.	21495	Kyle Tech (Lux) S.à r.l.	21498
Clementoni S.A.	21503	Le Vieux Chêne S.A.	21497
Close World S.A.	21500	Lodam Real Estate S.A.	21488
Colonnes Investment	21464	LSF Toulon Liberté Lux S.à.r.l.	21485
CTA S.A.	21472	LSF Toulon Liberté Lux S.à.r.l.	21485
Darwin S.A.	21489	Marguerite Immobilière Holding S. à r.l.	21498
Diamir S.A.	21498	Mathieu S.à r.l. SPF	21504
Duchy Investments S.à r.l.	21489	Mirador S.A.	21459
Dux S.A. Holding	21490	Nuclobel Lux 2 S.à.r.l.	21483
Elche SA	21461	Nuclobel Topco 1 S.à.r.l.	21480
		Patron Hansa Holding S.à r.l.	21490

Pierre Distribution S.A.	21480	Société Internationale d'Investissements	
Pitcairn S.A.	21492	Mobiliers Sàrl	21490
Private Investigation Office S.à r.l.	21500	Socle Finance Two S.A.	21463
Proud To Serve Holding S.A.	21495	Solidal Group S.A.	21491
Quirinus International Holding S.A.	21494	S.P. Consulting S.A.	21462
Rigatte SA	21459	Stahl- und Metallunternehmensholding	
RREI Biscayne S.à r.l.	21473	S.A.	21462
SDG Investments S.à r.l.	21461	Tibre S.A.	21459
SGS Luxembourg	21463	Warning S.A.	21464
Sion Finance S.A.	21464	WK LuxHolding SA	21480
Société Européenne de Participations		Xender Eurolink Holding S.A.	21462
Commerciales	21491	X-Media S.A.	21462

Capital International All Countries Fund Management Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 63.049.

Le Bilan au 30 septembre 2008 (début de la liquidation) a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020944/801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01866. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Tibre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.768.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIBRE S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020940/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01990. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Rigatte SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.851.

Le bilan et l'annexe au 30/06/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RIGATTE S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020937/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02057. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Mirador S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 78.551.

Le bilan au 31-DEC-2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009020946/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08726. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fairhomes (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 117.052.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 10 septembre 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009020950/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01863. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Capital International Nippon Fund Management Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 81.581.

—
Le Bilan au 30 septembre 2008 (début de la liquidation) a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020952/801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01864. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Cassiopeia Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 24.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.819.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 6 janvier 2009, LAC/2009/479 et reçue par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 décembre 2008, acte n°788, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société CASSIOPEIA HOLDING Sàrl, qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2009020960/208/19.

(090020919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fidelity International Real Estate Fund General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.863.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND General Partner S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2009020961/711/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00933. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

SDG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 136.674.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 28 novembre 2008

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet au 1^{er} décembre 2008.

Le gérant de la société, Eddy DOME, a également transféré leur adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009020962/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01855. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Elche SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.872.

Le bilan et l'annexe au 30/062008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELCHE S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020967/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02050. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Xender Eurolink Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 66.886.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XENDER EUROLINK HOLDING S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009020966/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01420. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

X-Media S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 139.362.

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 21 mai 2008, entre la Société Anonyme X-MEDIA S.A., précédemment avec Siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et le Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme, ayant son Siège social 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg n° B 13.859, a été résiliée avec effet au 9 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009020958/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01347. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

S.P. Consulting S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 88.636.

Extrait de la décision des associés de la société civile FIDUCIAIRE HENZIG & SCHERER S.C. du 22 janvier 2009

Par la présente, la Fiduciaire Henzig & Scherer S.C. dénonce avec effet immédiat le siège de la société anonyme S.P. Consulting S.A. à L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020956/508/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Stahl- und Metallunternehmensholding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 61.619.

Rapports et comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2009020994/322/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01693. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

FMP Italy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 93.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FMP ITALY S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009021048/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02579. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Friday Street Mezzanine I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 118.181.

Le bilan au 31 mars 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009021046/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01941. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

SGS Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 2, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 25.263.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021038/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09465. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Socle Finance Two S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCLE FINANCE TWO S.A. (in liquidation)

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009021018/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02597. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Sion Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SION FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009021016/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02595. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Warning S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 106.358.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021053/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02936. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Colonne Investment, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLONNES INVESTMENT S.à r.l.(in liquidation)

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009021052/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02587. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Grey Stoke, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.275.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021035/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09431. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Blackpool Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 144.508.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the sixteenth January.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Pallister Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 325948,

represented by Mrs Solange Wolter, private employee, residing in Schouweiler, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on the twelfth January 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Blackpool Holding S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including,

without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. The general meeting of members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

Subscription - Payment

Thereupon, Pallister Holdings Limited, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47 765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le seize janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Pallister Holdings Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 325948,

Ici représentée par Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant à Schouweiler, en vertu d'une procuration donnée au Luxembourg, le douze janvier 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Blackpool Holding S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant, ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts;

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Pallister Holdings Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (EUR 1.900,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:
2. Victoria Management Services S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47 765.
3. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: WOLTER-SCHIERES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2009. LAC/2009/2642. Reçu EUR 75,- (soixante-quinze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le trente janvier de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009021214/242/407.

(090021965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

CTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 39.123.

Auszug der Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung vom 5.06.2006

BESCHLUSS

Die Generalversammlung stellt fest, daß die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie das Mandat des Aufsichtskommissars abgelaufen sind.

Der Verwaltungsrat wird sich für eine neue Dauer von 6 Jahren wie folgt zusammensetzen:

- Herr Ferdinand STEFFEN, Geschäftsführer, L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler
- Herr Paul SUNNEN, consultant PME, L-5333 Moutfort, 22, rue de Pleitrang
- Herr François PEUSCH, expert-comptable, L-5854 Alzingen, 54, rue Langheck

Herr Ferdinand STEFFEN, vorgeannt, wird zum delegierten Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Das Mandat des Aufsichtskommissars SOFINTER GESTION SARL, mit Sitz in L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activités Syrdall, wird für eine Dauer von 6 Jahren verlängert.

Alle vorgenannten Mandate enden nach der Generalversammlung des Jahres 2012, welche über das Geschäftsjahr 2011 befindet.

Grevenmacher, den 5. Juni 2006.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Vorsitzender / Stimmzähler / Schriftführer

Référence de publication: 2009021181/820/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04760. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

RREI Biscayne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.507.

— STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifth day of January.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

RREI Holding S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.125, represented by its general partner RREI MANAGEMENT S.A., having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, itself here represented by Ms Maya Van Belleghem, licenciée en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties, for its own account, either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "RREI Biscayne S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. The registered office of the Company may be transferred in the same municipality by means of a resolution of the manager or, in case

of several managers, by means of a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company's shares are indivisible towards the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital owned by the surviving partners. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to all the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings

or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by RREI Holding S.C.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

Extraordinary general meeting

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg;

2. Mr Michel Rosenberg, born in Boulogne-Billancourt, France on October 28, 1951, residing at 6, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, is appointed manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RREI Holding S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.125, ici représentée par son associé commandité RREI MANAGEMENT S.A., ayant son siège à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, elle-même représentée par Mademoiselle Maya Van Belleghem, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination- Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers, pour son propre compte, soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "RREI Biscayne S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre municipalité du Grand-Duché du Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Le siège social peut être transféré à l'intérieur

de la même municipalité par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance de la Société. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la seule signature d'un gérant.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contract(ent), en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemniserà tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditriche et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dresse(nt) un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

RREI Holding S.C.A., mentionnée ci-avant, a souscrit cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts sociales souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à EUR 1.900,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg;
2. Monsieur Michel Rosenberg, né à Boulogne-Billancourt, France, le 28 octobre, 1951 résidant au 6, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. VAN BELLEGHEM - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 janvier 2009. LAC/2009/1180. Reçu EUR 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le trente janvier de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009021213/242/329.

(090021958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Fidcorp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 133.399.

Le soussigné Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, démissionne à compter du 23 janvier 2009 de son mandat de gérant unique de la société FIDCORP S.à r.l., siège social: 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 133.399).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDCORP S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009021189/3258/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00258. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Evidence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 51.151.

La société EVIDENCE S.A. a été constituée le 21 avril 1995 par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, par acte publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 400 du 22 août 1995, comme société anonyme pour une période illimitée.

Les statuts de la société ont été modifiés par-devant ledit notaire en date du 29 août 2006, par acte publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 2084 du 8 novembre 2006.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
EVIDENCE S.A.
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009021161/6770/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01166. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

WK LuxHolding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 91.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021158/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08451. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Pierre Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 47, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 95.300.

Il ressort d'un courrier du 12 janvier 2009 adressé au siège de la société que Monsieur Alhard von Ketelhodt a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009021222/607/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08348. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Nuclobel Topco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.871.046,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.755.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth day of January,

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED

P4 Sub L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its manager, Permira IV Managers L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands (the "Sole Shareholder") holds all of the issued shares of the Company, here represented by Isabel DIAS, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

The "Company" is Nuclobel Topco 1 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed drawn up by Maître Martine Schaeffer on 20 June 2008, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139755 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") dated 21 July 2009, number 1792, page 85979. The Articles have

been amended for the last time by a notarial deed drawn up by Maître Jean-Joseph Wagner on 1 October 2008, published in the Mémorial dated 4 November 2008, number 2692, page 129183.

Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (the "Article 200-2") provides that a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

The Sole Shareholder, acting in its capacity of sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions in accordance with Article 200-2 before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary"):

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one million eight hundred forty-two thousand eight hundred thirty-six Euro (EUR 1,842,836.-) in order to raise it from its current amount of twenty-eight thousand two hundred ten Euro (EUR 28,210.-) to one million eight hundred seventy-one thousand forty-six Euro (EUR 1,871,046.-) by issuing one million eight hundred forty-two thousand eight hundred thirty-six (1,842,836) new shares having each a par value of one Euro (EUR 1.-) and having the same rights, terms and conditions as the existing shares, to the Sole Shareholder, in consideration for a contribution in cash.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, P4 Sub L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its manager, Permira IV Managers L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, declares to subscribe for one million eight hundred forty-two thousand eight hundred thirty-six (1,842,836) new shares having each a par value of one Euro (EUR 1.-), which have been fully paid up by a contribution in cash of one million eight hundred forty-two thousand eight hundred thirty-six Euro (EUR 1,842,836.-), therefore the amount of one million eight hundred forty-two thousand eight hundred thirty-six Euro (EUR 1,842,836.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall now read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at one million eight hundred seventy-one thousand forty-six euro (EUR 1,871,046.-) represented by one million eight hundred seventy-one thousand forty-six (1,871,046) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand eight hundred Euros (Eur 2,800.-).

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof this notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Sole Shareholder's proxy holder, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, the Sole Shareholder's proxy holder and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-six janvier,

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussigné,

ONT COMPARU

P4 Sub L.P.1, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernsey) de 1995, agissant par son general partner Permira IV Managers Limited, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey (l'"Associé Unique") détient la totalité des parts sociales émises par la Société, , ici représentée par Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

La "Société" est Nuclobel Topco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par acte du notaire Maître Martine Schaeffer en date du 20 juin 2008, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139755 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des

Sociétés et des Associations (le "Mémorial") en date du 21 juillet 2009, numéro 1792, page 85979. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Jean-Joseph Wagner en date du 1^{er} octobre 2008, publié au Mémorial en date du 4 novembre 2008, numéro 2692, page 129183.

L'Article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée (l'"Article 200-2") énonce qu'un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès verbal ou rédigées par écrit.

L'Associé Unique, agissant dans sa capacité d'associé unique de la Société, par la présente adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'Article 200-2 devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg (le "Notaire"):

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million huit cent quarante-deux mille huit cent trente-six Euro (EUR 1.842.836,-) afin de l'augmenter de son montant actuel de vingt-huit mille deux cent dix Euro (EUR 28.210,-) à un million huit cent soixante et onze mille quarante six Euro (EUR 1.871.046,-) par l'émission d'un million huit cent quarante-deux mille huit cent trente-six (1.842.836) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) à l'Associé Unique et ayant les mêmes droits, termes et conditions que les parts sociales existantes, en contrepartie d'un apport en numéraire.

Souscription et Paiement

L'Associé Unique, P4 Sub L.P.1, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner Permira IV Managers Limited, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, déclare souscrire un million huit cent quarante deux mille huit cent trente six (1.842.836) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1), qui ont été entièrement libérées par un apport en numéraire d'un million huit cent quarante-deux mille huit cent trente-six Euro (EUR 1.842.836,-), le montant d'un million huit cent quarante-deux mille huit cent trente-six Euro (EUR 1.842.836,-) étant donc désormais à la disposition de la Société, la preuve en ayant été dûment rapportée au Notaire.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à un million huit cent soixante et onze mille quarante-six euros (EUR 1.871.046,-) représenté par un million huit cent soixante et onze mille quarante-six (1.871.046) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-).

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et signé, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu au mandataire de l'Associé Unique, qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire de l'Associé Unique et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 janvier 2009. LAC/2009/3734. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009021212/5770/125.

(090022108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Nuclobel Lux 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.618.182,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.747.

In the year two thousand and nine, on the twenty- seventh day of January,
Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under-
signed.

THERE APPEARED

Nuclobel Topco 2 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139756 (the "Sole Shareholder") holds all of the issued shares of the Company.

The "Company" is Nuclobel Lux 2 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed drawn up by the notary Maître Martine Schaeffer on 20 June 2008, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139747 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") dated 19 July 2009, number 1784, page 85616. The Articles have been amended for the last time by a notarial deed drawn up by the notary Maître Jean-Joseph Wagner on 1 October 2008, published in the Mémorial dated 5 November 2008, number 2701, page 129639.

Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (the "Article 200-2") provides that a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

The proxy form appointing the proxy holder representing the Sole Shareholder, signed ne varietur by the Sole Shareholder, shall remain annexed to the present deed and be registered with it.

The Sole Shareholder, acting in its capacity of sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions in accordance with Article 200-2 before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary"):

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of four million six hundred four thousand seventy-seven Euro (EUR 4,604,077.-) in order to raise it from its current amount of fourteen thousand one hundred five Euro (EUR 14,105.-) to four million six hundred eighteen thousand one hundred eighty-two Euro (EUR 4,618,182.-) by issuing four million six hundred four thousand seventy-seven (4,604,077) new shares having each a par value of one Euro (EUR 1.-) and having the same rights, terms and conditions as the existing shares, to the Sole Shareholder, in consideration for a contribution in cash.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder, Nuclobel Topco 2 S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed drawn up on 20 June 2008, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139756, declares to subscribe for four million six hundred four thousand seventy-seven (4,604,077) new shares having each a par value of one Euro (EUR 1.-), which have been fully paid up by a contribution in cash of four million six hundred four thousand seventy-seven Euro (EUR 4,604,077.-), therefore the amount of four million six hundred four thousand seventy-seven Euro (EUR 4,604,077.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall now read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at four million six hundred eighteen thousand one hundred eighty-two euro (EUR 4,618,182.-) represented by four million six hundred eighteen thousand one hundred eighty- two (4,618,182) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand four hundred Euros (EUR 3,400.-).

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, this notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Sole Shareholder's proxy holder, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, the Sole Shareholder's proxy holder and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-sept janvier,

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Nuclobel Topco 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139756 (l'"Associé Unique") détient la totalité des parts sociales émises par la Société.

La "Société" est Nuclobel Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par acte du notaire Maître Martine Schaeffer en date du 20 juin 2008, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139747 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations (le "Mémorial") en date du 19 juillet 2009, numéro 1784, page 85616. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Jean-Joseph Wagner en date du 1^{er} octobre 2008, publié au Mémorial en date du 5 November 2008, numéro 2701, page 129639.

L'Article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée (l'"Article 200-2") énonce qu'un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès verbal ou rédigées par écrit.

Le formulaire de procuration désignant le mandataire représentant l'Associé Unique, signé ne varietur par l'Associé Unique, devra rester annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'Associé Unique, agissant dans sa capacité d'associé unique de la Société, par la présente adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'Article 200-2 devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg (le "Notaire"):

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions six cent quatre mille soixante-dix-sept Euro (EUR 4.604.077,-) afin de l'augmenter de son montant actuel de quatorze mille cent cinq Euro (EUR 14.105,-) à quatre millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt-deux Euro (EUR 4.618.182,-) par l'émission de quatre millions six cent quatre mille soixante-dix-sept (4.604.077) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) et ayant les mêmes droits, termes et conditions que les parts sociales existantes, à l'Associé Unique, en contrepartie d'un apport en numéraire.

Souscription et Paiement

L'Associé Unique, Nuclobel Topco 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139756, déclare souscrire quatre millions six cent quatre mille soixante-dix-sept (4604,077) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-), qui ont été entièrement libérées par un apport en numéraire de quatre millions six cent quatre mille soixante-dix-sept Euro (EUR 4.604.077,-), le montant de quatre millions six cent quatre mille soixante-dix-sept Euro (EUR 4.604.077,-) étant donc désormais à la disposition de la Société, la preuve en ayant été dûment rapportée au Notaire.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à quatre millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt-deux euros (EUR 4.618.182,-) représenté par quatre millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt-deux (4.618.182) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement trois mille quatre cents Euro (EUR 3.400,-).

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu au mandataire de l'Associé Unique, qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire de l'Associé Unique et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 janvier 2009. LAC/2009/3737. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009021209/5770/120.

(090022145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

LSF Toulon Liberté Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.847.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021106/8901/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02282. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

LSF Toulon Liberté Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 82.847.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009021108/8901/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02274. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Interbusiness Europe Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 4, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 102.817.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf janvier.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "INTERBUSINESS EUROPE MANAGEMENT S.A.", ayant son siège social à L-5407 Bous, 9A, Montée des Vignes, constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, alors de notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Paul Hencks, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 940 du 22 septembre 2004, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mai 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2342 du 10 octobre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Rachid Iben Kouar, demeurant professionnellement à Sandweiler.

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur, Monsieur Mallick Hamdi, demeurant professionnellement à Sandweiler.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents,

les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Transfert du siège social à L-5240 Sandweiler, 4, rue Principale.

- Modification afférente de l'article 2 des statuts.

- Nomination de Monsieur Mallick Hamdi comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Monty Yuen, démissionnaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-5240 Sandweiler, 4, rue Principale, de sorte que le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

"Le siège de la société est établi à Sandweiler."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Mallick Hamdi, né à Algrange (France), le 15 février 1983, demeurant à F-57710 Aumetz, 1, rue de Hollande, en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Monty Yuen, démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. IBEN KOUAR, M. HAMDY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2645. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009021221/242/56.

(090022475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

European Business Air Charter, Société Anonyme.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 43, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 40.404.

L'an deux mille neuf, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EUROPEAN BUSINESS AIR CHARTER" (la Société), dont le siège social est établi à L-1110 Findel, enregistrée sous le numéro B 40.404, et qui a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 5 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 459 du 13 octobre 1992. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1687 du 9 juillet 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico FRANCK, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme Scrutateur, Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec même adresse professionnelle.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les mandataires des parties comparantes et le notaire, resteront attachées au présent acte aux fins de l'enregistrement.

II. La liste de présence montre que les vingt mille cinquante (20.050) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée par avance et avoir renoncé aux délais et formalités de convocation.

III. L'ordre du jour suivant de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre cent soixante-dix mille euros (EUR 470.000) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent un mille deux cent cinquante euros (EUR 501.250) à un montant de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250); et

2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société pour refléter la résolution précédente;

3. Transfert du siège social de la société de L-1110 Findel au 43, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg et modifications subséquentes de l'article 1^{er}, deuxième alinéa;

4. Nomination d'un troisième administrateur;

5. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre cent soixante-dix mille euros (EUR 470.000) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent un mille deux cent cinquante euros (EUR 501.250) à un montant de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250) en annulant dix-huit mille huit cents (18.800) actions au porteur.

L'assemblée note par ailleurs que, conformément aux dispositions de l'article 69 alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, "si la réduction doit se faire par un remboursement aux actionnaires ou par une dispense de ceux-ci de libérer leurs actions, les créanciers dont la créance est antérieure à la date de publication au Mémorial du procès-verbal de délibération peuvent, dans les 30 jours à compter de cette publication demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement siégeant en matière commerciale et comme en matière de référés, la constitution de sûretés. Le président ne peut écarter cette demande que si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires compte tenu du patrimoine de la société".

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune."

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1110 Findel au 43, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg et de modifier en conséquence l'article 1^{er}, deuxième alinéa des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établie à Luxembourg."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer un troisième administrateur, à savoir Monsieur Jerry FRANCK, né à Luxembourg le 16 avril 1986, demeurant au Reseda Boulevard 6425, Los Angeles (Etats-Unis d'Amérique).

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, les mandataires des parties comparantes et les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Franck, C. Petit, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 février 2009. LAC/2009/3820. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009021210/5770/73.

(090022124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Lodam Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9657 Harlange, 15, rue des Villers.

R.C.S. Luxembourg B 73.901.

Il ressort de la décision du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue à Luxembourg le 14 janvier 2009 que Marie-Françoise MORINIERE est nommée PRESIDENTE du CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2009021223/607/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08344. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Biella S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 142.485.

1) La soussignée C.G. Consulting, société anonyme, 22 rue Goethe, L-1637 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 102.188).

Démissionne à compter du 23 janvier 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la société BIELLA S.A, siège social: 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 142.485).

2) Les soussignés:

- Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Laurent Teitgen, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Démissionnent à compter du 23 janvier 2009 de leur mandat d'administrateur de la société BIELLA S.A, siège social: 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 142.485).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BIELLA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021192/3258/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00269. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Elipse Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 142.484.

1) La soussignée C.G. Consulting, société anonyme, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 102.188).

Démissionne à compter du 23 janvier 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la société ELIPSE DEVELOPMENT S.A, siège social: 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 142.484).

2) Les soussignés:

- Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Laurent Teitgen, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg,

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Démissionnent à compter du 23 janvier 2009 de leur mandat d'administrateur de la société ELIPSE DEVELOPMENT S.A., siège social: 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B 142.484).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELIPSE DEVELOPMENT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021191/3258/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00264. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Duchy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.282.

—
EXTRAIT

L'Associé Unique, Credit Suisse Apotheek 23 (Nederland) B.V., a changé de dénomination sociale en date du 3 mai 2007 et est devenu Credit Suisse Brushfield Investments 23 (Nederland) B.V.

Suite à une fusion le 1^{er} juillet 2008, l'Associé Unique de la Société nommé Credit Suisse Brushfield Investments 23 (Nederland) B.V. est devenu Credit Suisse Investments (Nederland) B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2009021224/536/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11349. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Darwin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.894.

—
Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DARWIN S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020928/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02042. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Dux S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 73.918.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2009

Les actionnaires de la société DUX S.A. HOLDING réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2009, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de:

- Monsieur Raymond LE LOUREC, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

L'Assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Georges GREDT, comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, né le 12/08/1966 à Luxembourg

au poste d'administrateur pour une durée de un an c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2010.

D'autre part, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

- Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, étant venu à expiration, l'Assemblée générale décide de les renouveler pour une durée de un an c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2010.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009021421/3083/28.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09789. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Société Internationale d'Investissements Mobiliers Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.915.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Société Internationale d'Investissements Mobiliers SàRL

Société à responsabilité limitée

Pierre DAGALLIER / CATHERINE MOURATOGLOU

Gérant / Gérante

Référence de publication: 2009020932/45/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02065. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Patron Hansa Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 102.738.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 décembre 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte le transfert de siège de la Société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour extrait
Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2009020933/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01460. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 120.224,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 141.376.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration par voie de circulaire

Il résulte des décisions du conseil d'administration prises par voie de circulaire que:

Résolution unique

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au 2A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Janvier 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009020990/1729/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09136. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Solidal Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8370 Hobscheid, 6A, rue de Kreuzerbuch.

R.C.S. Luxembourg B 32.243.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009020934/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00577. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Société Européenne de Participations Commerciales, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 59.776.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A.

Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020935/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02060. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090020980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Pitcairn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 99.794.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 07.01.2009 que:

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prorogés pour une durée de six ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2015 à savoir:

* Monsieur Thierry Hellers, administrateur, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg;

* Monsieur Gernot Kos, administrateur, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg;

* Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., commissaire aux comptes, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121917.

- La G.T. Fiduciaires S.A., avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121820 est nommée nouvel administrateur en remplacement de M. Robert Becker démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

- Le siège social est transféré avec effet immédiat de L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009021269/7262/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06848. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

IKE Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.386.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 11 janvier 2008, acte publié au Mémorial C n^o 682 du 19 mars 2008.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IKE INVESTMENTS S.A.

Fortis Interstrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009020936/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01362. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Carrelages Wedekind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 23, Potaschberg.
R.C.S. Luxembourg B 53.410.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 février 2009.

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2009020951/8085/12.

(090021443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fairhomes (Deutsche) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.814.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 10 septembre 2008

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009020954/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01862. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fairhomes (Zentrum) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.820.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 10 septembre 2008

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009020957/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01859. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

CIKK Fund Management Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.158.

—
Le Bilan au 30 septembre 2008 (début de la liquidation) a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020955/801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01861. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Capital International Kokusai Fund Management Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.851.

—
Le Bilan au 30 septembre 2008 (début de la liquidation) a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020959/801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01857. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Key Energy Services Luxembourg II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 141.391.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration par voie de circulaire

Il résulte des décisions du conseil d'administration prises par voie de circulaire que:

Résolution unique

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au 2A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Janvier 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009020992/1729/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09133. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Atimate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 48.452.

—
Le bilan au 09/10/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009020963/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01041. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Quirinus International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 62.265.

—
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour QUIRINUS INTERNATIONAL HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
Claude SCHMITZ / Guy HORNICK
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020969/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02046. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Camelia Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 90.750.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAMELIA PARTICIPATIONS S.A.
Société Anonyme
Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020970/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02069. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

CIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 28.412.

Mention rectificative du dépôt du 12 août 2008 (N° L080118960.04)

Le bilan modifié au 31.12.2007, les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Edoardo TUBIA / Salvatore Desiderio
Signature / Signature

Référence de publication: 2009020973/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01442. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Proud To Serve Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 66.280.

Mention rectificative du dépôt du 12 septembre 2008 (No 080136236)

Le bilan modifié au 30.06.2007, les comptes annuels au 30.06.2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROUD TO SERVE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009020975/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01447. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fantuzzi Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 96.159.375,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 83.010.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.02.09.

Pour FANTUZZI INDUSTRIES S.à R.L.

MANACO S.A.

RIES-BONANI Marie-Fiore / KARA Mohammed

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009020977/545/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00980. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Immobiliare Magnolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 143.111.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009021508/7241/11.

(090021791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Giorgione Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.679.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009020981/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01454. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Le Vieux Chêne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 103.885.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 30 novembre 2008 au siège social que:

1. la clôture de la liquidation a été prononcée et que la société a cessé d'exister à partir de ce jour.
2. les livres et documents de la société seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans à l'adresse suivante: 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour Le Vieux Chêne S.A.

Damsor Limited

Le Liquidateur

Référence de publication: 2009020984/759/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10378. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Adinvest II (Luxembourg) Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 133.982.

Extract of the resolutions taken by the Managers as at November 28th, 2008

- The registered office is transferred from 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg to 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

True copy,

Extrait des résolutions prises par les gérants en date du 28 novembre 2008

- Le siège social de la société est transféré du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

ADINVEST II (Luxembourg) MANAGEMENT S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009021000/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01278. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Fontika Soparfi S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 90.326.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 15 décembre 2008 que

1. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
2. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L -1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2009020985/535/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09581. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Diamir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.688.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIAMIR S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009020986/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01451. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Kyle Tech (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.672.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 18 juin 2008

L'associé de Kyle Tech (Lux) S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Valerie Cooke en tant que «Geschäftsführer» de la Société avec effet au 18 juin 2008.
- de nommer Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de «Geschäftsführer» de la Société avec effet au 18 juin 2008, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Paul Lefering

Gérant

Référence de publication: 2009021226/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09693. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Marguerite Immobilière Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.915.

Annule et remplace le précédent déposé le 24.09.2008 sous le N° L080142175.05

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 février 2009.

Pour MARGUERITE IMMOBILIERE HOLDING S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2009020988/744/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08847. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Alius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.977.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALIUS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009020989/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Centaurus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.997.

Le Bilan au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30-01-2009.

Jorge Pérez Lozane / Robert Jan Schol

Director / Director

Référence de publication: 2009020991/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01698. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Jap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.770.

Au terme du Conseil d'Administration tenu au siège social le 17 novembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JAP S.A.

Rachel Szymanski / Sabine Reizer

Référence de publication: 2009020993/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10973. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Cam.Fin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 122.489.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAM.FIN S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009020995/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10985. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Emmetex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 71.323.

Mention rectificative du dépôt du 12 septembre 2008 (N° 080136209)

Le bilan modifié au 31.12.2007, les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EMMETEX S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009020997/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01422. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090020952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Private Investigation Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 28, rue des Etats-Unis.
R.C.S. Luxembourg B 54.677.

Le bilan établi au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

P.I.O

PRIVATE INVESTIGATION OFFICE

Signature

Le Gérant

Référence de publication: 2009021057/9037/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01887. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Close World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 106.011.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLOSE WORLD S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009020999/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10987. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

BDC Broadband Data Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.057.

—
Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BDC BROADBAND DATE COMMUNICATION S.A.

Signature

Référence de publication: 2009021002/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10988. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Cecofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 56.704.

—
Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CECOFIN S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021003/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10989. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090021408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Focus Investment, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 127.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.094.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 16 décembre 2008:

- que le siège social de la société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412 F Route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009021004/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

ARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 52.716.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARK S.A.

Signature

Référence de publication: 2009021005/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10990. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Chimera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.511.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHIMERA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021007/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10991. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Canaletto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.016.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CANALETTO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009021008/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11001. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Area Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 107.748.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREA FINANCE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021009/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11004. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Bene Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 128.561.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BENE INVESTMENTS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021010/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11008. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Arfil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 60.046.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARFIL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021011/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11011. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Clementoni S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 44.965.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 Boulevard de Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLEMENTONI S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009021012/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11014. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Mathieu S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 129.252.

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

ANDRES S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant suivant les lois de Luxembourg ayant son siège social au L-2086 Luxembourg, 23, Avenue Monterey et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS Luxembourg B 82.470, ici représentée par Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 17 décembre 2008, qui restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société à responsabilité limitée "MATHIEU S.à r.l. SPF" (ci-après "la Société"), ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, Avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 129.252, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 août 2007 numéro 1708 a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions comme suit:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne décharge au gérant unique Monsieur Matteo Francesco RABINO à compter du premier janvier 2008.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur la Société Merlis Sàrl, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1310 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre MESTDAGH et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52967. Reçu 12 € (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009022716/7241/48.

(090022079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.